

Nos intentions ne semblent pas avoir été parfaitement comprises par tout le monde. Plusieurs des sociétés auxquelles nous nous étions adressés, ont donné à notre invitation une portée que nous n'avions nullement en vue.

Dans ces circonstances, nous pensons que le mieux est de renoncer à la réunion que nous avons projetée, et dont pourtant nous espérons quelque bien pour les malheureux.

Il nous reste à vous remercier de l'accueil bienveillant que vous aviez fait à notre proposition. Nous espérons pouvoir répéter ce remerciement de vive voix aux membres de votre association qui assisteront au Congrès d'hygiène et sauvetage. Nous serons extrêmement heureux de leur faire à cette occasion la réception la plus cordiale, et de témoigner ainsi de notre vif désir d'entretenir, avec les sociétés similaires à la nôtre, les relations les plus amicales, dans l'intérêt de l'œuvre humanitaire à laquelle nous participons tous.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,

F. SIGART.

Le Président,

RENARD.

L'EXPOSITION D'HYGIÈNE ET DE SAUVETAGE

*A M. Gustave Moynier, président du Comité international
de la Croix rouge.*

Mon cher Président,

Avant d'entrer dans les détails je vous dirai, d'une manière générale, qu'au milieu de cette exposition, si intéressante à tant d'égards et si bien réussie, les objets destinés aux secours pour les blessés occupent une place considérable et fort honorable.

L'Autriche et l'Allemagne y ont une série de wagons d'ambulance complètement aménagés et des voitures pour le transport des blessés.

L'Ordre souverain des chevaliers de Malte (grand-prieuré de Bohême, à Prague) s'est particulièrement distingué, en exposant un train complet d'ambulance : wagons pour le commandant et les médecins, fourgons à provisions, wagon-cuisine, wagon-magasin, trois wagons-ambulances de dix lits chacun ; voiture d'ambulance de campagne pour quatre hommes atteints de blessures graves ou huit hommes légèrement blessés. Presque tout cela est construit d'après le système du D^r Mundy, dont le zèle et la science en cette matière sont connus.

L'Ordre des chevaliers teutoniques a également exposé du matériel de gros volume : six voitures et fourgons pour le service des ambulances volantes et sédentaires, voiture-cuisine, tente pour opérations, pharmacie de campagne, etc.

La Société patriotique autrichienne de secours a envoyé un nouveau wagon d'ambulance, des dessins de toute espèce de wagons, des sièges-brancards pour la guerre de montagnes, une table d'opérations, etc.

D'Allemagne, il y a les expositions : du ministre de la guerre à Berlin, du Comité central de la Croix rouge, de la Société saxonne, de la Société bavaroise, de la Société badoise.

A côté des sociétés, un grand nombre de chirurgiens et mécaniciens allemands ont envoyé des objets de leur invention.

La France n'est pas restée en arrière.

Je ne devrais point passer sous silence le Danemark, la Suède-Norwège, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie..., mais je craindrais d'être bien aride si je voulais vous entretenir isolément de tous les objets exposés qui méritent une mention. Ma lettre se transformerait en un catalogue raisonné. Je crois mieux répondre à votre attente en me bornant à signaler quelques-unes des spécialités qui ont plus particulièrement attiré mon attention, et surtout celles qui ont le mérite de la nouveauté. Même en distinguant entre les objets qui ont déjà figuré dans d'autres expositions et ceux qui sont d'invention vraiment récente, je ne puis avoir la prétention de mentionner tout ce qui mériterait une description détaillée.

Chaque visiteur a un peu ses prédilections, et, involontairement, son attention se porte sur telle ou telle catégorie d'objets qui l'intéressent plus spécialement que d'autres.

Vous le savez, mon cher Président, ce qui me tient le plus à cœur ce sont les soins à donner aux blessés dans les cas de fracture des membres inférieurs; c'est aussi le matériel qui sert au premier transport du champ de bataille, et c'est de cela que je voudrais vous entretenir.

Les questions techniques relatives aux havre-sacs de campagne, aux diverses formes des brancards, à la construction des voitures d'ambulances, à l'aménagement intérieur des trains sanitaires sur les chemins de fer, tous ces problèmes d'une haute utilité pratique ont été l'objet d'études approfondies dans les conférences de Paris et de Vienne, et je renvoie vos lecteurs aux comptes rendus détaillés des débats auxquels ils ont donné lieu.

Je vous l'ai dit en commençant, toutes ces catégories d'objets étaient représentées à l'exposition de Bruxelles, dans presque tous les compartiments nationaux. Plusieurs de ces objets avaient déjà figuré dans les expositions antérieures; mais il est toujours fort utile de les représenter comme point de comparaison avec des formes nouvelles. Que d'innovations avantageuses n'ont pas été le fruit de ces études sérieuses, faites un peu dans tous les pays, sous l'influence généreuse et stimulante de la préoccupation générale des soins à donner aux blessés!

Les blessures donnant quelquefois lieu à des hémorragies foudroyantes, on comprend qu'on ait songé à appliquer à ces cas, le plus souvent désespérés, la *transfusion du sang*. Le docteur Ignace Neudörfer, médecin-major de Vienne, a exposé un appareil de campagne de son invention pour la transfusion du sang. Un Suisse, le Dr Roussel, de Genève, a également présenté son appareil que je me rappelle avoir vu figurer à Vienne. Les expériences de la transfusion sont demeurées jusqu'à présent peu satisfaisantes, assez chanceuses, et la science attend encore que les questions qu'elle soulève soient plus complètement élucidées, qu'elle devienne d'un emploi plus facile, plus usuel. Aussi ne pourrais-je la recommander pour les ambulances de campagne.

Toujours préoccupés des moyens de contenir facilement, solidement et dès le début les fractures des membres inférieurs, les chirurgiens ont exposé plusieurs formes nouvelles d'*attelles*. Le Dr Carl Schön, médecin militaire autrichien, a imaginé l'usage de grandes plaques de zinc assez minces pour pouvoir être découpées

avec des cisailles spéciales. Il avait étalé toute une collection de semblables découpures, véritables patrons qui, moyennant quelques efforts de main, prennent facilement la forme convenable pour emboîter un membre ; il n'est pas nécessaire à cet effet que l'attelle soit régulièrement moulée sur la forme du corps, par une sorte de travail de repoussement. Inutile d'ajouter que le zinc est beaucoup plus résistant que le carton. Je ne l'ai pas trouvé gênant par son poids.

Je mentionne encore des *pièces plâtrées* formées par des sachets, en flanelle d'un côté, en toile de l'autre ; mais l'absence de toute explication ne m'a pas permis de m'en rendre compte.

Dans le département italien, on voyait toute une collection d'*attelles en bois moulé, plans inclinés* et autres appareils à fractures. « di proprietà di S. A. R. Tommaso di Savoja, duca di Genova. »

Attelles en gutta-percha moulées sur le corps, très-résistantes et assez légères.

Idem en simple carton, moulé sur la forme du corps par le docteur Merchie. Celles-ci ne peuvent guère servir que dans les cas où l'on n'emploie aucune compresse humide qui ramollirait le carton.

Tricot plâtré, bandage amovo-inamovible du docteur Van de Loo. Ce chirurgien a eu l'ingénieuse idée de se servir de *bas imprégnés de bouillie plâtrée*. Il a eu soin de tenir cette sorte de coque durcie, ouverte par une entaille longitudinale, de façon à permettre soit l'enlèvement, soit un élargissement proportionnel au gonflement inflammatoire du membre.

Dans le département suisse, *finés attelles*, en forme de longues règles plates, cousues dans une double toile. Le peu d'épaisseur du bois permet de donner, à cette enveloppe, avec des cisailles, la forme que nécessite le siège de la plaie. Le « drap attelle » de notre chirurgien en chef, le docteur Schnyder, aurait trouvé ici sa bonne place.

Attelles en zinc, semblables à celles du docteur Schön, mais moulées sur la forme du corps par un travail repoussé.

C'est avec un intérêt toujours nouveau que j'étudie tout ce qu'on peut inventer pour offrir aux fractures un moyen à la fois facile et certain de consolidation. C'est un point capital dans la chirurgie, souvent une question de vie ou de mort pour bien des blessés et toujours une question de conservation du membre.

La fabrique dite « internationale de pansement » (Bäschlin) à Schaffhouse avait un riche étalage de ses produits variés, tous applicables au premier pansement.

La fabrique Fischer de Heidelberg avait exposé ses grands et nombreux appareils de transport, avantageusement connus par des expositions antérieures.

Dans le département français se trouvait un lit de malade, auquel était adapté un grand cadre qui se meut par un fort mécanisme, au moyen d'une manivelle et d'une crémaillère. Ce cadre permet de soulever le malade et de le tourner à volonté dans un sens ou dans l'autre. On sait la peine qu'on a souvent, soit à panser les blessures du dos soit de faciliter pour un homme gravement blessé ou malade, la satisfaction des besoins naturels. J'ai vu ailleurs un lit semblable qui permet de soulever pour cela le sujet tout entier sur un drap muni d'une large ouverture au sacrum.

Vous savez que dans l'œuvre technique des secours aux blessés, on s'occupe des *moyens d'improviser des appareils* en l'absence de toute ressource régulière. Ceci n'a pas non plus été négligé, et c'est avec un véritable plaisir que j'ai vu les résultats de quelques efforts faits dans ce sens.

Le professeur Esmarch a imaginé un appareil, à demi improvisé, pour fracture des membres inférieurs: la longue attelle est formée par cinq planchettes qui s'emboîtent bout à bout au moyen d'un anneau plat en fer-blanc terminant chacune de celles-ci. Le pantalon du blessé, coupé dans toute sa longueur et enroulé jusqu'au pli de l'aîne, sert de coussin; sur ce coussin s'applique une courroie communiquant avec l'extrémité supérieure de l'attelle, placée à l'extérieur du membre au moyen d'un fort anneau en caoutchouc. Une bande en forme d'étrier retient également le pied à l'extrémité inférieure de l'attelle au moyen d'un second anneau élastique. La plaie a été préalablement pansée et enveloppée d'une bande roulée. Comme on le voit, pour obtenir cette extension et contre-extension, il suffit de cinq planchettes préparées à l'avance, de deux forts anneaux élastiques et de quelques bandes; la courroie et le coussin dans le pli de l'aîne sont fournis par l'équipement du soldat lui-même. Le pied offrant souvent le danger du balancement latéral pendant le transport, M. Esmarch a eu

l'idée d'utiliser préventivement la botte du soldat. Celle-ci est coupée de manière à ne laisser que la forme d'un soulier très-découvert. La tige de la botte, aplatie mais restant attachée à ce soulier par un large isthme est ensuite enroulée autour d'un bâton quelconque (par exemple du fourreau de la baïonnette ou du sabre) et retenu dans cet état de rouleau par une ficelle. Le pied, remis dans la chaussure, est garanti des balancements par le rouleau que je viens de décrire et qui repose sur le brancard ou sur le lit.

En fait de *brancard*, la Norvège nous a montré une fort ingénieuse improvisation. Pour les barres, on prend deux perches quelconques, par exemple deux petits mâts; pour les traverses, des branches en forme de fourchettes sont attachées deux à deux, de telle façon que l'une des pièces de la fourchette serve de chaque côté de pied au brancard. Les pièces sont solidement liées entre elles par des osiers, et pour toile on se sert d'une petite voile de canot (l'accident étant probablement supposé au bord de la mer).

Une autre improvisation, non moins intéressante et provenant également de la Norvège, est une manière de suspendre deux brancards sur un char à foin. Je ne pourrais entrer ici dans une description complète qui risquerait d'être obscure. Il me suffira de dire que les deux brancards, placés l'un à côté de l'autre, reposent ensemble sur deux traverses faisant partie d'un grand cadre improvisé avec quatre fortes perches de bouleau; celles-ci, pour offrir une base bien élastique, sont attachées de chaque côté du char et à l'extrémité du brancard. Un de mes collègues estimait que cette invention norvégienne était l'une des plus ingénieuses de l'exposition et je partage son avis. Il semble que ce soit le Nord qui ait voulu se distinguer tout particulièrement dans le domaine des improvisations.

Mon attention a encore été attirée par un système très-simple, pour adapter sur le bât d'un chameau un chevalet en bois, muni de chaque côté d'un grand et solide cadre horizontal, également en bois, sur lequel repose un brancard.

Je signalerai enfin un *havre-sac-trousse*; cette invention du Dr Hermant, médecin militaire à Gand, s'ouvre à la façon d'un grand porte-monnaie et permet de mettre immédiatement la main sur l'objet dont on a besoin, lequel est solidement fixé à sa place.

Vous le voyez, mon cher président, cette lettre est passablement

décousue ; ne la considérez donc pas comme un rapport, mais comme une simple communication, familière et hâtive. Je suis loin de vous avoir tout signalé ; mais je n'ai pas voulu vous laisser sans quelques renseignements avant la publication du prochain *Bulletin international*.

Puissiez-vous en tirer parti pour dire à vos lecteurs combien cette exposition de Bruxelles était digne d'intérêt, au point de vue spécial du matériel de secours aux blessés.

D' APPIA.

LE CONGRÈS D'HYGIÈNE ET DE SAUVETAGE

*A M. Gustave Moynier, président du Comité international
de la Croix rouge.*

Mon cher Président,

Je ne voudrais pas que le prochain *Bulletin* parût sans une lettre de votre délégué au Congrès de Bruxelles ; mais le temps qui me presse ne me permettra peut-être pas d'entrer dans beaucoup de détails.

Le programme des séances vous est connu ¹. Les articles en sont nombreux ; mais, délégué essentiellement pour représenter le Comité international de la Croix rouge, ce n'est qu'aux séances en rapport avec notre but que j'ai assisté.

La section de sauvetage a été divisée en deux sous-sections, dont une exclusivement réservée à la Croix rouge. Cette sous-section, de l'aveu de tout le monde, a été l'une des plus animées et des plus fréquentées. Elle se recommandait d'ailleurs à l'intérêt de chacun, par suite des dernières grandes guerres et de la préoccupation du public relativement aux soins à donner aux blessés.

La VII^e question : *Comment faut-il organiser les comités de secours avant et pendant la guerre ?* devant, vous le savez, être traitée

¹ Voir p. 137.